



n° 222

Juin 2007

Action

Initiatives technologiques conjointes (JTI) : Artemis et IMI, une grande innovation pour deux partenariats bien différents **2 à 7**

Résultats

La place des grands organismes de recherche européens dans le 6^e PC : comparaison France-Allemagne **8 à 11**

À lire dans vos archives !

Retrouvez les articles qui vous intéressent **12**

ÉDITO **La recherche de niveau mondial en Europe**

Les initiatives technologiques conjointes (JTI) ouvrent une nouvelle page de la coordination des recherches à vocation mondiale en Europe (voir p. 2 à 7). Elles dotent l'UE de la capacité de se confronter aux autres grandes régions du monde. En particulier, les entreprises multinationales ne seront plus uniquement connues par leurs laboratoires américains ou leurs succès asiatiques mais aussi par leurs réalisations européennes.

Dans les systèmes et logiciels embarqués, secteur où l'Europe est en pointe, la JTI Artemis assure une meilleure coordination des financements publics nationaux et européens. Le soutien national des branches locales des entreprises multinationales profitera enfin au renforcement de la masse critique européenne.

Dans les médicaments innovants, un domaine où le leadership européen a été battu en brèche par les Etats-Unis, la JTI IMI veut rendre leur vocation mondiale aux pôles européens. IMI accroît les financements publics consacrés à des développements risqués assurés par des jeunes entreprises innovantes ou des laboratoires publics. La JTI tend aussi vers une plus grande puissance européenne en facilitant la diffusion commerciale et industrielle des résultats par des entreprises mondiales.

Les deux autres JTI annoncées, ENIAC en nanoélectronique et Clean Sky pour le transport aérien, devraient elles aussi se doter de modalités adaptées à leur domaine.

L'Europe marche sur ses deux jambes. Les JTI concilient les priorités industrielles et les enjeux de société portés par les pouvoirs publics. Fort heureusement la recherche publique, appuyée sur des structures de taille significative disposant d'une large autonomie, est tout aussi présente.

Les succès des grands organismes dans le PC6 (p. 8 à 11) confirment l'importance du CNRS, du CEA, des instituts Fraunhofer et de la Max Planck Gesellschaft pour l'Espace européen de la recherche. Cependant, leur rôle de maître d'ouvrage du PCRDT, également assuré par des établissements plus spécialisés, n'est pas rémunéré. La coordination reste largement à leur charge. Ensemble, ces 4 organisations ne reçoivent en effet qu'un peu plus de 4 % du financement des priorités thématiques.

Le renforcement d'instituts de recherche à vocation européenne, la transformation des plates-formes technologiques européennes (ETP) en JTI apparaissent aujourd'hui comme les instruments les plus novateurs. Evitons alors les demi-mesures.

A.Q.